

Le 29 septembre 2016

Semaine bleue

Le Prix Agirc-Arrco attribué à l'Ehpad de Pornic

Partenaires de la Semaine bleue, les régimes de retraite complémentaire ont remis aujourd'hui un Prix de 3 500 euros à l'Ehpad de Pornic (44) pour son projet « Les enfants et les personnes âgées, protecteurs des oiseaux et des insectes du jardin ».

Centré à la fois sur le lien entre les générations et sur la protection de l'environnement, le projet a mobilisé les 115 résidents de l'Ehpad de Pornic et des enfants d'une école primaire et d'une Maison d'enfants voisines. Ensemble, ils ont réalisé des mangeoires, des nichoirs, des refuges à insectes ainsi que des carrés potagers.

L'association « Les hirondelles » a fourni les pièces en bois pré-découpées qui ont ensuite été assemblées par les enfants et les personnes âgées au cours d'ateliers de bricolage qui se sont tenus dans les locaux de l'Ehpad. Une fois construits, les mangeoires, nichoirs et hôtels à insectes ont été installés dans l'Ehpad et à l'école pour y accueillir leurs « hôtes ». En marge des ateliers, un quiz et un diaporama ont également permis, aux jeunes comme aux moins jeunes, d'approfondir leurs connaissances des oiseaux et de leur habitat.

« Ce projet permet bien sûr de créer ou de recréer du lien entre les générations autour d'un projet commun, a déclaré Sylvette Gantier, animatrice de l'Ehpad. C'est aussi un moyen de redonner confiance dans leurs possibilités aux aînés qui ont pu montrer leur savoir-faire et transmettre leurs connaissances de la nature, des oiseaux et des insectes aux plus jeunes. »

Cette action s'inscrit dans l'un des engagements pris par l'action sociale Agirc-Arrco d'introduire une démarche de développement durable au sein de ses établissements pour personnes âgées. Un engagement qui s'est traduit par la publication, début septembre, du guide « Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises à l'usage des établissements pour personnes âgées ».

L'Agirc et L'Arrco

L'Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Tous deux reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations.

L'action sociale Agirc et Arrco s'inscrit dans ce principe fondamental de solidarité. Chaque année, le Prix Semaine bleue Agirc-Arrco récompense une initiative sans but lucratif promouvant le lien intergénérationnel.

Pour plus d'informations sur l'action sociale Agirc et Arrco : www.agircarrco-action sociale.fr